

BTSA

AGRONOMIE : PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Ce BTSA forme les élèves à la mise en œuvre de cultures en plein champ, raisonnées et adaptées aux objectifs et aux contraintes de l'exploitation agricole.

Les élèves apprennent à caractériser les sols et à analyser les potentialités d'une parcelle, tout en acquérant une bonne connaissance du fonctionnement de la plante (cycle, biologie, nutrition, reproduction) et de l'interaction plante-sol-air dans l'agroécosystème. Autres compétences développées : être capable de mener des expérimentations, d'interpréter des résultats et d'adapter les conseils à donner aux agriculteurs.

Pour réaliser des chantiers de travaux mécanisés, la formation comprend des cours sur les agroéquipements (aspects pratiques d'utilisation et organisationnels).

L'ensemble des connaissances doivent permettre aux élèves de faire de bons choix technico-économiques et de système de culture pour optimiser la production végétale tout en préservant les ressources naturelles du milieu.

► ACCÈS AU BTS

- **Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole**
- **Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole**
- **Bac STAV** spécialité technologies de la production agricole
- **Bac S** dont le profil écologie, agronomie et territoires

► POURSUITE D'ÉTUDES

- **BTSA en un an** pour acquérir une compétence complémentaire
- **Certificat de spécialisation agricole (CSA)**
- **Licence professionnelle** dans les domaines de la valorisation des ressources végétales, de l'expérimentation ou du développement durable
- **Classe préparatoire ATS biologie** pour intégrer une école d'agronomie, agroalimentaire, vétérinaire
- **Diplôme d'ingénieur** (via les admissions parallèles)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Poitiers, consultez le guide « Entrer dans le Sup après le bac »

► DÉBOUCHÉS

Les titulaires de ce BTSA peuvent exercer des fonctions de production agricole (exploitant-e ou chef-fe de cultures), d'achats et d'approvisionnement, d'expérimentation ou de conseil agricole mais aussi occuper un emploi dans les organismes para-agricoles :

- entreprises de services ;
- groupements de producteurs, coopératives ;
- chambres d'agriculture ;
- instituts de recherche ;
- établissements de production de semence.

Exemples de métiers : agriculteur-trice, exploitant-e agricole, conseiller-ère agricole

► LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ACADÉMIE

- ▼ 86 Rouillé CDFAA 86 A
- ◆ 86 Rouillé Lycée agricole Xavier Bernard - Venours S

◆	Établissement public
■	Établissement privé sous contrat
❖	Établissement privé hors contrat
●	Établissement consulaire (dépend d'une chambre de commerce et d'industrie ou d'une chambre de métiers)
▼	CFA (Centre de formation d'apprentis)

S	Statut de l'étudiant « Scolaire » (formation temps plein)
A	Statut de l'étudiant « Apprenti » (formation en apprentissage)
alt.	sous statut scolaire Alternance école/entreprise sous statut scolaire

Localisez les établissements sur
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Poitiers
► rechercher un établissement

Pour plus d'informations :

